



**MAIRIE DE CEYSSAC**  
**4 rue de la fontaine haute**  
**43000 Ceyssac**

## **CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES**

**ENTRE :** La Commune de CEYSSAC représentée par Madame Sandra LOMBARDY, **Maire**

d'une part

**ET M..... , l'utilisateur**

d'autre part

**M. .... sollicitant l'autorisation d'utiliser la salle  
des fêtes le ..... en vue d'organiser**

IL A ETE CONVENU UN DROIT PRECAIRE D'UTILISATION ACCORDE

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

### **1) DESIGNATION ET ADRESSE DES LOCAUX A UTILISER**

SALLE DES FÊTES de CEYSSAC – rue du charirou – 43000 CEYSSAC

OPTIONS SOUSCRITES (barrer les mentions inutiles) :

- Sono
- Cuisine
- Ménage salle + WC
- Ménage salle + WC + cuisine
- Vaisselle



**MAIRIE DE CEYSSAC**  
**4 rue de la fontaine haute**  
**43000 Ceyssac**

## **2) CONDITIONS D'UTILISATION**

L'utilisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait état de propreté, immeubles et meubles.

L'utilisateur reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

La période d'occupation des locaux s'étendra du

.....

## **3) NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Environ..... PERSONNES

## **4) MESURES DE SECURITE**

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

## **5) ASSURANCE**

L'utilisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition. Cette police porte le numéro ..... ; Elle a été souscrite le ..... auprès de .....

## **6) RESPONSABILITE**

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'utilisateur est seule engagée.

Département de la HAUTE-LOIRE



MAIRIE DE CEYSSAC  
4 rue de la fontaine haute  
43000 Ceyssac

**7 ) PRIX**

Le présent droit d'utilisation est accordé à ..... moyennant le règlement de la somme de ..... € .

**8 ) CAUTION DE GARANTIE**

Une caution de 500.00 € sous forme de chèque, sera déposée en garantie des dommages éventuels.

Une caution de 150.00 € sous forme de chèque sera déposée en garantie d'un ménage insatisfaisant.

Fait à CEYSSAC, le

L'UTILISATEUR,

Le Maire, Sandra LOMBARDY